



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° 2000-MC-0092

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR : 228786

DOSSIER N° 2782

Objet : Noveder Inc.
Demande de dispense de prospectus pour
un placement à l'extérieur du Québec

Vu les informations présentées le 20 décembre 1999;
vu l'article 12 de la Loi sur les valeurs mobilières;
vu l'article 115 du Règlement sur les valeurs mobilières;
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, la directrice :

accorde la dispense de prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec d'un maximum de 333 334 actions ordinaires auprès de Timothy Froude et Chad Wells, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Fait à Montréal, le 17 janvier 2000.

(s) *Johanne Duchesne*
Johanne Duchesne
Directrice
Marchés des capitaux

EG/la